Concours professeur des écoles

ADMISSIBILITÉ

CRPE 2022

FRANÇAIS

Le manuel complet pour réussir l'écrit

- Tous les savoirs disciplinaires
- 90 questions d'autoévaluation
- Méthodologie et conseils pour l'épreuve
- 120 exercices corrigés et commentés
- Sujets corrigés

OFFERT
150 QCM interactifs

M. Loison (dir.)
C. Dolignier (coord.)
D. Adad, C. Coffin,
M. Verrier

N°1 Vuibert DES CONCOURS

Concours professeur des écoles

ADMISSIBILITÉ

CRPE 2022

FRANÇAIS

Le manuel complet pour réussir l'écrit

Ouvrage dirigé par Marc Loison
Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois,
ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire,
ancien président de jury CRPE

Ouvrage coordonné par Catherine Dolignier
Professeure agrégée de lettres, docteure en sciences de l'éducation, maître de conférences en sciences du langage en INSPE, académie de Bordeaux

Danièle Adad
Professeure des écoles EMF, affectée en INSPE

Clarisse Coffin
Professeure certifiée de lettres en INSPE, académie de Créteil

Matthieu Verrier
Professeur agrégé de lettres en INSPE, académie de Paris

Vuibert
N°1 DES CONCOURS

Ressources numériques pour réussir le CRPE

Téléchargez :

- **150 QCM interactifs ;**
- **un sujet zéro officiel corrigé ;**
- **les repères de progression et les attendus de fin de cycle pour l'étude de la langue aux cycles 2 et 3.**



ou www.vuibert.fr/site/210743

ISBN : 978-2-311-21074-3

Conception et réalisation de la couverture : Delphine d'Inguimbert et Valérie Goussot / Caroline Joubert (Atelier du livre) – Conception de l'intérieur : Bleu T / Caroline Joubert (Atelier du livre) – Composition : Emili Loriel

DANGER LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.
Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.
S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juin 2021 – 5, allée de la 2e DB – 75015 Paris
Site Internet : http://www.vuibert.fr

Sommaire

Avant-propos 7

Comment aborder le CRPE ? 8

1. Les textes officiels 8

2. Les épreuves du CRPE 8

3. Extraits des programmes 2020 11
A. Terminologie utilisée (cycle 3) 11
B. Attendus de fin de cycle 2 et compétences travaillées 11
C. Attendus de fin de cycle 3 et compétences travaillées 14

Présentation de l'ouvrage 17

Méthodologie de l'épreuve 19

1. Préparation du candidat 19

2. Analyse des questions déjà tombées au CRPE 21

3. Lecture des rapports de jury 25

Définitions, formes et fonctions de la grammaire 26

1. De quelle grammaire parle-t-on ? 26
A. Un constat 26
B. Qu'entend-on par grammaire ? 26
C. Depuis quand la grammaire est-elle enseignée, sous quelle forme et pour quelle fonction ? 27

2. Les apports de la linguistique à l'analyse grammaticale 28

3. Les apports méthodiques : comprendre les manipulations transformationnelles pour analyser et s'autoévaluer 30

QCM d'autoévaluation 31

PARTIE 1 / GRAMMAIRE DE PHRASE

1 CLASSER UN MOT OU UN GROUPE DE MOTS

Autoévaluation 38

Cours 40

1. La classe ou la nature d'un mot 41
A. Les mots variables 42
B. Les mots invariables 49

2. Les classes du groupe nominal et du groupe adjectival 51
A. Les expansions du nom 52
B. Les expansions de l'adjectif 53

3. Difficultés à éviter 54

Entrainement 57

2 LA PHRASE ET SES CONSTITUANTS

Autoévaluation 68

Cours 70

1. La phrase de base 70

2. Le groupe verbal 72

3. La phrase non verbale 73

4. Les types et les formes de la phrase 74
A. Les types de la phrase 74
B. Les formes de la phrase 75

5. La phrase simple et la phrase complexe 76

6. Difficultés à éviter 77

Entrainement 81

3 LES FONCTIONS DANS LA PHRASE

Autoévaluation 88

Cours 90

1. Les fonctions distribuées par le verbe 91
A. Le sujet du verbe 92
B. Les compléments 94

2. Les compléments distribués par le nom 103
A. L'épithète 103
B. Le complément du nom 105

3. Les compléments distribués par l'adjectif 105

4. Difficultés à éviter 106

Entrainement 109

4 LES PROPOSITIONS DANS LA PHRASE COMPLEXE

Autoévaluation 119

Cours 121

1. L'organisation de la phrase, le découpage en propositions 122

2. La proposition indépendante 123

3. Les propositions principales et subordonnées 124
4. Les propositions subordonnées relatives 125
5. Les propositions subordonnées conjonctives complétives 127
6. Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles 129
A. Les propositions circonstancielles de temps 129
B. Les propositions circonstancielles de cause 130
C. Les propositions circonstancielles de conséquence 130
D. Les propositions circonstancielles de but 130
E. Les propositions circonstancielles de concession 131
F. Les propositions circonstancielles de comparaison 131
G. Les propositions circonstancielles de condition 131
7. Les propositions subordonnées infinitives 131
8. Les propositions participiales 132
9. Les propositions interrogatives indirectes 133
10. Les propositions incises 133
11. Difficultés à éviter 134

Entrainement 138

5 LE VERBE : CONJUGAISON ET EMPLOIS DES TEMPS

Autoévaluation 147

Cours 151

1. Les différentes catégories de verbes 151
A. Être 151
B. Avoir 152
C. Les verbes d'état 152
D. Les verbes pronominaux 153
E. Les verbes transitifs 153
F. Les verbes intransitifs 154
G. Les verbes impersonnels 155
H. Les constructions impersonnelles 155
2. Les voix 155
A. La voix pronominale 155
B. La voix active 156
C. La voix passive 156
3. Le mode indicatif 157
A. Conjugaison et emploi des temps simples 158
B. Conjugaison et valeur des temps composés de l'indicatif 164
C. L'accord des participes passés 167
4. Les autres modes 169
A. Les modes personnels 170
B. Les modes non personnels 173
5. Difficultés à éviter 175

Entrainement 179

PARTIE 2 / GRAMMAIRE TEXTUELLE

6 L'ÉNONCIATION

Autoévaluation 191

Cours 193

1. Les éléments constitutifs de la situation d'énonciation 194
2. Des énoncés distincts 195
3. Les énoncés ancrés ou coupés de la situation d'énonciation 195
A. Les énoncés ancrés dans la situation d'énonciation 195
B. Les énoncés coupés de la situation d'énonciation 197
C. Comparaison entre les deux types d'énoncés 198
D. Deux systèmes de temps 199
E. La présence de situations d'énonciation différentes dans un même texte 199
4. Difficultés à éviter 200

Entrainement 204

7 LE DISCOURS RAPPORTÉ

Autoévaluation 213

Cours 215

1. Le discours direct 215
2. Le discours indirect 215

3. Le discours indirect libre....217
4. Le discours narrativisé....218
5. Difficultés à éviter....218
Entrainement 221

8 CHAINE ANAPHORIQUE, ANAPHORES NOMINALES ET PRONOMINALES

Autoévaluation 230
Cours 232
1. Les anaphores nominales....232
A. Reprendre sans apporter d'information nouvelle....232
B. Reprendre en apportant une information nouvelle....233
C. Reprendre en exprimant un jugement....233
2. Les anaphores pronominales....233
A. Les pronoms personnels de la troisième personne du singulier et du pluriel....234
B. Le pronom neutre «le» ou «l'»....234
C. Les pronoms adverbiaux «en» et «y»....234
D. Les pronoms démonstratifs....235
E. Les pronoms possessifs....235
F. Les pronoms numéraux....235
G. Les pronoms interrogatifs....235
H. Les pronoms relatifs....235
I. Certains pronoms indéfinis....235
3. Difficultés à éviter....236
Entrainement 239

9 LES ÉLÉMENTS QUI ORGANISENT LE TEXTE

Autoévaluation 245
Cours 248
1. Définition....248
A. La présentation d'un texte et la ponctuation....248
B. Le rôle organisateur des systèmes de temps....248
C. Le rôle organisateur de la chaine anaphorique....248
2. La progression thématique....249
A. La progression à thème constant....249
B. La progression linéaire....249
C. La progression à thème dérivé ou éclaté....249
3. Les connecteurs....250
A. Les connecteurs logiques....250
B. Les connecteurs temporels....250
C. Les connecteurs spatiaux....250
4. Difficultés à éviter....251
Entrainement 255

PARTIE 3 / SYSTÈME PHONOLOGIQUE ET ORTHOGRAPHE

10 LA PHONOLOGIE

Autoévaluation 266
Cours 267
1. Phonétique et phonologie....267
2. L'alphabet phonétique international (API)....268
3. Difficultés à éviter....269
Entrainement 272

11 L'ORTHOGRAPHE

Autoévaluation 280
Cours 283
1. La complexité de l'orthographe française....283
A. Une orthographe mixte reposant sur deux principes....283
B. L'absence de transparence....284
C. Les spécificités de l'orthographe française....287
D. La réforme de l'orthographe....288
2. Les accords....292
A. L'accord dans le groupe nominal....292
B. L'accord dans la phrase....293
3. L'homonymie grammaticale....298
A. Analyse....298
B. Remédiation....299
4. Difficultés à éviter....303
Entrainement 311

PARTIE 4 / LEXIQUE

12 ORIGINE, ÉVOLUTION ET FORMATION DES MOTS

Autoévaluation 322

Cours 324

1. Définitions générales 324

2. Origine et formation du lexique 324

A. Le lexique hérité 325
B. Le lexique emprunté 327
C. Le cas des doublets 329
D. La dérivation 330
E. La composition 335
F. Troncation, siglaison, acronymie et mots-valises 336

Entrainement 341

13 RAPPORTS ENTRE LES MOTS, CHAMPS DE SIGNIFICATION DU MOT

Autoévaluation 347

Cours 350

1. Les relations de sens entre les mots 350

A. L'hyperonymie 350
B. La synonymie et l'antonymie 351
C. L'homonymie 353
D. La paronymie 354
E. Le champ lexical 354

2. Les champs de signification du mot 356

A. La polysémie et le champ sémantique 356
B. Le rôle de la syntaxe 357
C. Connotation et registres de langue 358
D. L'autonymie 359
E. Quelques procédés stylistiques d'extension du sens 359

Entrainement 363

PARTIE 5 / SUJET DE RÉFLEXION À PARTIR D'UN TEXTE

14 SUJET DE RÉFLEXION À PARTIR D'UN TEXTE

1. Présentation de l'épreuve 372

2. Méthodologie 373

A. L'analyse de la consigne 373
B. L'approche globale du texte 376
C. L'analyse du texte support de la réflexion 379
D. La mise en place d'une problématique et d'un plan 384
E. La rédaction de l'analyse 387
F. La relecture 392

PARTIE 6 / SUJET BLANC CORRIGÉ

15 SUJET BLANC CORRIGÉ

Énoncé 394
Corrigé 396

Les outils clés pour maitriser les connaissances indispensables le jour de l'épreuve :

- L'alphabet phonétique international (API) 268
- Le plurisystème de l'orthographe française 286
- Les dix nouvelles règles simplifiant l'orthographe 302

Avant-propos

Le référentiel de formation MEEF paru au *Journal officiel* du 7 juillet 2019 précise que le professeur des écoles est un expert dans les contenus enseignés à l'école primaire, et dans la méthodologie de leur transmission comme celle de la construction des savoirs par les élèves. On l'aura compris le futur professeur des écoles que vous envisagez d'être doit, conformément au référentiel des compétences professionnelles, maitriser la langue française à des fins de communication. C'est l'objectif que le présent ouvrage s'est fixé.

Dans la continuité de cet objectif mais aussi des recommandations formulées de manière récurrente dans les rapports de jurys CRPE, je souhaiterais attirer votre attention sur quelques points majeurs à respecter dans le cadre de la préparation de l'épreuve écrite d'admissibilité de français du CRPE que ce manuel aborde en détail.

Les deux premières parties de l'épreuve de français sont exigeantes mais elles restent à la portée de tous les candidats, quelle que soit leur formation antérieure. De fait, la première partie a pour objectif de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat. La seconde, quant à elle, est consacrée au lexique et à la compréhension lexicale. Pour maitriser ces divers éléments, il suffit de bien gérer ses acquis, de les réactualiser, et bien sûr de s'astreindre à une préparation rigoureuse. Le cadre de référence est celui des programmes des cycles 1 à 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), de seconde générale et technologique, de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019). Il ne porte que sur des connaissances de base et tout s'apprend. Même si l'on pense avoir les connaissances fondamentales nécessaires, il est important de vérifier qu'elles sont bien mémorisées. Pour ce faire, les nombreux exercices et corrigés proposés dans cet ouvrage devraient être utiles aux candidats qui n'ont pas eu l'occasion de faire de la grammaire depuis le collège et le lycée.

La dernière partie de l'épreuve consiste à répondre à une question posée à propos d'un extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées ou d'essai. Le raisonnement rédigé et structuré, éclairé obligatoirement par la culture littéraire personnelle du candidat, ici souhaité, fait lui aussi partie des compétences professionnelles attendues. Pour cela, il importe de lire et d'écrire, de s'exercer, de s'entraîner.

Avec la réforme du CRPE, une nouvelle épreuve d'admission intitulée « Leçon » est apparue. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement du français à l'école primaire. Elle permet d'apprécier la maitrise disciplinaire et la maitrise des compétences pédagogiques du candidat. Le présent ouvrage n'a certes pas vocation à répondre précisément à cet objet, un manuel CRPE spécifique lui étant consacré par ailleurs. Il nous parait néanmoins essentiel d'inviter le futur professeur des écoles à réfléchir à l'articulation discipline/didactique et à la traduction du savoir disciplinaire en savoir enseigné. C'est la raison pour laquelle, figurent, dans la partie « Vers l'oral », une analyse didactique et une exploitation pédagogique d'extraits de manuels scolaires.

Marc Loison
maitre de conférences honoraire, docteur en histoire de l'éducation
et sciences de l'éducation, directeur de l'ouvrage

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation théorique de **l'épreuve écrite d'admissibilité de français** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances disciplinaires du candidat indispensables pour un enseignement maitrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique de cette épreuve écrite, il parait essentiel de mentionner les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaitre. Il est par ailleurs indispensable de connaitre l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission, et les objectifs qui leur sont assignés.

1 Les textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015), mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maitres (annexe de l'arrêté du 1er juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maitrise des attendus en fin de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF). Enfin, on veillera à consulter les sujets zéro et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

2 Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité
Cadre de référence : Programmes de l'école primaire. **Niveau attendu :** Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

<table>
<tr><th colspan="3">Épreuve écrite disciplinaire de français
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.</th></tr>
<tr><td colspan="3">L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :</td></tr>
<tr><td colspan="2">– une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
– une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
– une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.</td><td>Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures</th></tr>
<tr><td colspan="2">L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.</td><td>Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Épreuve écrite d'application
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.</th></tr>
<tr><td colspan="3">L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.</td></tr>
<tr><td>Sciences et technologie</td><td>L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.</td><td rowspan="3">Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Quand l'épreuve comporte 2 composantes chacune d'entre-elles est notée sur 10 points.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td>Histoire, géographie, enseignement moral et civique</td><td>Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).</td></tr>
<tr><td>Arts</td><td>Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th>Deux épreuves d'admission</th></tr>
<tr><th>Épreuve de leçon
Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures.</th></tr>
<tr><td>L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes, etc.</td><td rowspan="2">Durée de l'épreuve :
Français : 30 minutes dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie.

Mathématiques : idem.

La note 0 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td>Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Épreuve d'entretien composée de 2 parties
Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant
Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes.</td></tr>
<tr><td>Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.</td><td rowspan="2">Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes.
Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie.

La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td>Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation
Notée sur 10. Durée : 35 minutes.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</td></tr>
<tr><td>Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.
La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
• s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
• faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.</td><td>Premier temps de l'échange :
• présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi) ;
• échange avec le jury : 10 minutes.
Second temps de l'échange
(mises en situation professionnelle)
20 minutes.

La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère
Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.</td></tr>
</table>

Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).	**Exposé :** 10 minutes. **Échange :** 20 minutes. L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

3 Extraits des programmes 2020

A. Terminologie utilisée (cycle 3)

– Nature (ou classe grammaticale) / fonction

– Nom commun, nom propre / groupe nominal / verbe / déterminant (article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif) / adjectif / pronom / adverbe / conjonction de coordination et conjonction de subordination / préposition.

– Sujet (du verbe) / COD / COI / attribut du sujet / complément circonstanciel / complément du nom / épithète.

– Verbe : groupes - radical - marque de temps - marque de personne / terminaison / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait) // mode conditionnel (présent) // mode impératif (présent) // participe passé.

– Phrase simple / phrase complexe ; types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ; formes négative et exclamative.

– Proposition, juxtaposition, coordination, subordination.

– Radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie.

B. Attendus de fin de cycle 2 et compétences travaillées

– Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.

– Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif).

– Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

Passer de l'oral à l'écrit (lien avec la lecture)	
Connaissances et compétences associées : Connaître – les correspondances graphophonologiques ; – la valeur sonore de certaines lettres (s - c - g) selon le contexte ; – la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – exercices réguliers d'observation, de manipulation des faits de langue ; – élaboration de listes de mots ; – pratique quotidienne de dictées de syllabes et de mots ; – rituels fondés sur la répétition et la récurrence pour mémoriser les leçons antérieures et automatiser les acquis.

Construire le lexique	
Connaissances et compétences associées : – mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire ; – savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage ; – percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu ; – être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.	**Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève :** – observation à partir d'exemples proposés par l'enseignant ou appartenant aux textes lus ; – constitution de fiches, carnets, affiches murales, etc. ; – activités fréquentes pour développer l'enrichissement lexical (et culturel) et la notion de plaisir : découverte d'un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation, etc. ; – manipulation ludique de préfixes et suffixes pour construire des mots ; – mémorisation de mots par la récitation de textes et le réinvestissement.

S'initier à l'orthographe lexicale	
Connaissances et compétences associées : – mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé : • vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires, • vocabulaire de l'univers familier à l'élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments ; – mémoriser les principaux mots invariables ; – être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques).	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – activités en lien avec les apprentissages de tous les enseignements ; – activités de repérage, de tri et d'analyse des mots selon des critères variés : champ lexical, familles de mots, analogie morphologique, mots invariables ; – épellation de mots ; – activités ritualisées de copie de mots, de phrases, de textes courts (de 2 à 5 lignes) ; – exercices d'entraînement et de réinvestissement afin d'en mémoriser l'orthographe.

Se repérer dans la phrase simple	
Connaissances et compétences associées : – identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants et les hiérarchiser ; – reconnaître les principaux constituants de la phrase : • le sujet, • le verbe (connaissance des propriétés permettant de l'identifier), • les compléments ;	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – activités ritualisées pour l'identification de la phrase simple en s'appuyant sur : • la ponctuation : point et majuscule, • des questions : De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qu'on en dit ?, • la lecture à voix haute pour saisir l'unité de sens ;

– différencier les principales classes de mots : • le nom, • l'article défini, l'article indéfini, • l'adjectif, • le verbe, • le pronom personnel sujet, • les mots invariables ; – reconnaître le groupe nominal ; – reconnaître les trois types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ; – reconnaître les formes négative et exclamative et savoir effectuer des transformations ; – utiliser la ponctuation de fin de phrase (! ?) et les signes du discours rapporté (« ») ; – être capable de mobiliser les « mots de la grammaire » pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture.	– activités de manipulations, de tris, de classements de phrases, de groupes de mots pour apprendre à se repérer dans la phrase ; – activités d'écriture, jeux, pour reconnaître les classes de mots, construire des groupes nominaux, des phrases simples, faire varier le complément d'objet, faire varier le complément circonstanciel ; – exercices réguliers et récurrents d'entraînement, à l'oral et à l'écrit, et de réinvestissement pour permettre d'automatiser les mécanismes en cours d'acquisition.

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base	
Connaissances et compétences associées : Comprendre – le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ; – la notion de « chaîne d'accords » pour déterminant/nom/adjectif (singulier/pluriel ; masculin/féminin). Utiliser – des marques d'accord pour les noms et adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e) ; – d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux, etc.) ; – des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (lecteur/lectrice, etc.) et les adjectifs (joyeux/joyeuse, etc.) ; – identifier la relation sujet - verbe (identification dans des situations simples) ; – identifier le radical et la terminaison ; – trouver l'infinitif d'un verbe conjugué ; – mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : • être et avoir, • les verbes du 1er groupe, • les verbes irréguliers du 3e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre) ; – distinguer temps simples et temps composés.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – activités ritualisées d'observation, de manipulation, de structuration et formulation de règles à partir des régularités (accords, conjugaisons) ; – élaboration d'outils individuels et collectifs : fiches complétées au cours de l'année, affichage, etc. ; – échanges ou débats autour des collectes réalisées, afin de construire une conscience orthographique ; – prolongement de la leçon de grammaire et d'orthographe par des activités d'écriture ; – pratique quotidienne de la dictée : elle permet de se concentrer exclusivement sur la réflexion logique et la vigilance orthographique et de travailler des compétences précises identifiées et annoncées par le professeur ; – différentes formes de dictée : autodictée, dictée de mots ou de phrases préparées, dictée raisonnée, etc. ; – correction avec échanges au sein d'un binôme ou d'un petit groupe d'élèves (justification des choix) ; – activités de substitution d'un temps à un autre ; – élaboration progressive de « tableaux de conjugaison » ; – mise en situation de résolution de problèmes orthographiques et justification des choix.

C. Attendus de fin de cycle 3 et compétences travaillées

– En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.

– Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.

– Être capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit	
Compétences et connaissances associées : Maîtriser : – l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés ; – la variation et les marques morphologiques du genre et du nombre, à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – pour les élèves qui auraient encore des difficultés de décodage, activités permettant de consolider les correspondances phonèmes-graphèmes ; – activités (observations, classements) permettant de clarifier le rôle des graphèmes dans l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale ; – activités (observations, classements) permettant de prendre conscience des phénomènes d'homophonie lexicale et grammaticale, de les comprendre et, pour certains d'entre eux, de distinguer les homophones en contexte.

Identifier les constituants d'une phrase simple Se repérer dans la phrase complexe	
Connaissances et compétences associées : – comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction ; – identifier les constituants d'une phrase simple et les hiérarchiser : • approfondir la connaissance du sujet (sujet composé de plusieurs noms ou groupes nominaux, sujet inversé), • différencier les compléments : COD, COI, compléments circonstanciels de temps, lieu et cause, • identifier l'attribut du sujet ; – analyser le groupe nominal : notions d'épithète et de complément du nom ; – différencier les classes de mots : *NB : le nom, l' article (défini et indéfini), l'adjectif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2.* • le déterminant : déterminants possessif et démonstratif, • le pronom personnel objet, • l'adverbe, • la préposition (construire la notion de groupe nominal prépositionnel),	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – construction de phrases : amplification et réduction d'une phrase ; – création et analyse de phrases grammaticalement correctes ; – observation et analyse de l'ordre des mots et des groupes syntaxiques ; – repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction complément d'objet/complément circonstanciel) ; – analyse logique de phrases simples ; – rituels de jeux grammaticaux (jeux créatifs, recherche d'intrus dans des listes, jeux de transformation à partir de ses propres écrits, etc.) ; – appréciation des effets de sens : • créés par le choix d'un article défini/ indéfini, • créés par la position d'un adjectif par rapport au nom qu'il complète, etc.

• les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination les plus usuelles (quand, comme, si, que, lorsque, parce que, puisque, etc.) ; – approfondir la connaissance des trois types de phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et des formes négative et exclamative ; – différencier phrase simple et phrase complexe à partir de la notion de proposition ; – repérer les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe : notions de juxtaposition, coordination, subordination ; – comprendre les différences entre l'usage de la conjonction de coordination et l'usage de la conjonction de subordination.	

Acquérir l'orthographe grammaticale	
Connaissances et compétences associées : – identifier les classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom ; – connaître la notion de groupe nominal et d'accord au sein du groupe nominal ; – maîtriser l'accord du verbe avec son sujet y compris inversé, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (cas les plus usuels) ; – élaborer des règles de fonctionnement construites sur les régularités ; – reconnaître le verbe (utilisation de plusieurs procédures) ; – connaître les trois groupes de verbes ; – connaître les régularités des marques de temps et de personne ; – mémoriser : le présent, l'imparfait, le futur, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent et l'impératif présent pour : • être et avoir, • les verbes du 1er et du 2e groupe, • les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre ; – distinguer temps simples et temps composés ; – comprendre la notion de participe passé.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – à partir d'observations de corpus de phrases : • activités de classement et raisonnements permettant de mettre en évidence les régularités, • manipulations syntaxiques (remplacement, par exemple par un pronom, expansion, etc.), • activités d'entraînement pour fixer les régularités et automatiser les accords simples, • activités de réinvestissement en écriture (relectures ciblées, matérialisation des chaînes d'accord, verbalisation des raisonnements, etc.) ; – comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour mettre en évidence : • les régularités des marques de personne (marques terminales), • les régularités des marques de temps (imparfait, futur, passé simple, présent de l'indicatif, présent du conditionnel, présent de l'impératif), • l'assemblage des temps composés ; – classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (trois groupes) ; – à partir de corpus de phrases, observation et classement des finales verbales en /E/ ; mise en œuvre de la procédure de remplacement par un verbe du 2e ou du 3e groupe ; – à partir des textes lus, étudiés ou écrits, observation et identification des temps employés, réécriture avec changement de temps, verbalisation des effets produits sur l'orthographe ; – en expression orale ou écrite, essais de différents temps, sensibilisation aux effets produits ; – dictées régulières, sous des formes différentes qui favorisent la construction de la vigilance orthographique.

Enrichir le lexique	
Connaissances et compétences associées : – enrichir son lexique par la lecture, en lien avec le programme de culture littéraire et artistique ; – enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique ; – savoir réutiliser à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral ; – comprendre la formation des mots complexes : par dérivation et par composition ; – connaître le sens des principaux préfixes : découvrir des racines latines et grecques ; – mettre en réseau des mots (groupements par familles de mots, par champ lexical) ; – connaître les notions de synonymie, antonymie, homonymie, polysémie.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – en lecture, entraînement à la compréhension des mots inconnus à l'aide du contexte et de la formation du mot ; – en écriture, recherche préalable de mots ou locutions ; – constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des textes et documents lus et des situations de classe ; – comparaison de constructions d'un même verbe (par exemple : la plante pousse - Lucie pousse Paul - Paul pousse Lucie à la faute) et réemploi (par exemple jouer avec, jouer à, jouer pour, etc.) ; – activités d'observation, de manipulation des formes, de classements, d'organisation des savoirs lexicaux (corolles lexicales, schémas, établissement de collections, etc.) ; – constitutions de fiches, carnets, affichage mural, etc. ; – situations de lecture, d'écriture ou d'oral amenant à rencontrer de nouveaux mots ou à réutiliser les mots et locutions étudiés ; – exercices de reformulations par la nominalisation des verbes (par exemple : le roi accède au pouvoir / l'accession du roi au pouvoir) ; – utilisation de dictionnaires papier et en ligne.

Acquérir l'orthographe lexicale	
Connaissances et compétences associées : – mémoriser l'orthographe des mots invariables appris en grammaire ; – mémoriser le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation ; – acquérir des repères orthographiques en s'appuyant sur la formation des mots et leur étymologie.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève :** – manipulation, réinvestissement, afin de construire l'automatisation de l'orthographe ; – observation des régularités, construction de listes ; – utilisation de listes de fréquence pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe ; – dictées, écrit, favorisant la mémorisation de la graphie.

Le présent manuel, par le biais de points disciplinaires articulés avec de nombreux exercices, vous permettra de vous préparer efficacement à l'épreuve écrite de français, mais aussi d'anticiper l'épreuve dite de leçon.

C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Julie Avendano que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
maître de conférences honoraire, docteur en histoire de l'éducation
et sciences de l'éducation, directeur de l'ouvrage

Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage a été conçu avec une priorité qui est celle de l'étude de la langue, tout en permettant d'aborder à travers cette priorité les épreuves du concours.

Les objectifs d'évaluation chez le candidat sont à la fois la maitrise des savoirs nécessaires à l'enseignement disciplinaire qui renvoie aux programmes de l'école primaire, et la maitrise de la langue française, dont le niveau correspond aux programmes de la classe de troisième de collège. Les connaissances conceptuelles et notionnelles, au-delà de simples savoirs déclaratifs que constitue la connaissance des règles, forment un ensemble vaste et complexe. Leur apprentissage s'est inscrit dans le long temps d'apprentissage du cursus scolaire, voire universitaire pour certains parcours. Il s'est parfois fait sur fond d'incompréhension. Le temps imparti pour ces questions implique une maitrise suffisante des notions pour identifier les compétences à mettre en œuvre et pour pouvoir ainsi répondre de façon précise et concise aux consignes. Les réponses aux questions sur l'étude de la langue (grammaire et orthographe) et sur l'étude du lexique comprenant des entrées stylistiques, bannissent tout bavardage. La périphrase, quand le terme notionnel échappe, ne peut constituer qu'un pis-aller. Ces questions ne requièrent pas de développement. Sont attendues l'exhaustivité et la justesse dans les relevés demandés, et la précision dans les analyses qui tournent toujours autour d'une notion donnée ou à identifier.

La connaissance du fonctionnement de la langue et de sa théorisation garantit les bases pour un enseignement spécifique de la grammaire, de l'orthographe, de la phonologie, du lexique, mais aussi pour un enseignement de la lecture et de l'écriture.

Outil de formation, cet ouvrage est à destination des candidats qui préparent les épreuves pour la partie français du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), dans le cadre d'un master ou non, et quels que soient leur parcours antérieur et leur niveau.

L'enchainement des chapitres a été conçu par rapport à l'enchainement des notions ; il est donc conseillé de suivre l'organisation de l'ouvrage. La durée que vous consacrerez à chaque chapitre variera suivant votre profil et vos difficultés particulières par rapport à certaines entrées ou notions. Plus vos difficultés sont grandes, plus vous devrez consacrer de temps à votre préparation en la débutant le plus tôt possible ; vous aurez besoin de temps pour comprendre et apprendre, vous aurez besoin de revenir à la fois sur le cours et sur les exercices*.

* Certains exercices de ce manuel sont extraits de sujets d'annales de 2007 à 2019.

L'ouvrage peut donc varier d'un simple outil de révision ou d'entraînement à un outil de formation qui peut s'appuyer sur les programmes et sur des ouvrages de référence. Nous en proposons une liste indicative. Nous attirons l'attention sur la première référence qui constitue la terminologie officielle : elle a guidé la révision de cet ouvrage et son actualisation eu égard à la refonte du concours de recrutement des enseignants du premier degré.

Nous espérons que notre ouvrage soutiendra efficacement votre préparation aux épreuves du concours.

Catherine Dolignier
maître de conférences en sciences du langage,
docteur en sciences de l'éducation, coordinatrice de l'ouvrage

Bibliographie indicative

Grammaire du français. Terminologie grammaticale, MEN, 2020 (disponible en ligne et téléchargeable).

J.-C. Pellat (dir.), *Quelle grammaire enseigner ?*, éditions Hatier, 2009.

R. Tomassone, Pour enseigner la grammaire, éditions Delagrave, 2002.

M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique de français*, PUF, 2009.

Tout le cours et *L'essentiel en fiches*, éditions Vuibert, 2021.

Méthodologie de l'épreuve

1 Préparation du candidat

Nous vous proposons d'abord de déterminer votre profil selon votre niveau. Il est construit par votre histoire scolaire et vos représentations de l'étude de la langue. Il résulte aussi des difficultés que peuvent expliquer l'histoire même de la grammaire et celle de son enseignement. On pourra trouver des éléments pour expliciter ces malentendus dans la partie « Définitions, formes et fonctions de la grammaire ».

L'autoévaluation ouvrant chaque chapitre vous permettra soit de confirmer votre profil, soit de l'infirmer, soit de le nuancer, selon l'entrée considérée. Par exemple, vous maitrisez peut-être très bien la conjugaison, mais l'analyse en classe et fonction vous résiste. Nous avons dégagé, de façon sommaire, trois profils possibles :

- Votre niveau est bon, voire très bon, et vous utiliserez l'outil en mode expert en vous contentant du test et des exercices d'entrainement, facultativement des exercices d'application pour la partie des savoirs disciplinaires.
- Vous avez des connaissances, mais il existe des lacunes. À vous de composer votre mode d'emploi en suivant les orientations et conseils de la rubrique « Conseils » qui suit le corrigé de l'autoévaluation. La rubrique consacrée aux « Difficultés à éviter » vous permettra aussi de préciser vos lacunes. Vous naviguerez alors dans le cours selon vos besoins.
- Votre niveau est insuffisant et parfois compliqué d'un rapport conflictuel voire fataliste à la grammaire, suivez le développé et l'enchainement des chapitres.

Trois étapes ponctuent le travail des parties une et deux de l'épreuve écrite de français (étude de la langue et du lexique) :

- analyse des questions ;
- relevés et/ou transformations et/ou analyses grammaticales ou lexicales ;
- choix de présentation des réponses.

1. L'**analyse des consignes** s'appuie sur une lecture attentive et réitérée. Lisez lentement, jusqu'à trois fois, chaque consigne, puis dégagez les termes spécialisés. Notez attentivement les **délimitations des relevés** : une erreur de texte ou de paragraphe n'est pas rare. Les termes spécialisés des consignes vont vous permettre à la fois de **dégager les notions attendues** ou vous les donner explicitement, et vont aussi vous préciser, explicitement ou implicitement, **ce qu'il faut faire**.

2. Une fois identifiés le champ notionnel et la tâche en distinguant bien la rubrique concernée, vous pouvez faire **les analyses, les relevés ou les transformations**. Les relevés sont très fréquents en étude de la langue. Il est donc nécessaire de les contextualiser pour faciliter la lisibilité et le repérage pour le correcteur, surtout si des formes sont identiques (précisez par exemple le numéro de la ligne ou quelques mots proches).

3. Choisissez **un mode de présentation** en fonction du classement à opérer (consigne précise ou explicite) ou que vous opérez (consigne implicite). Méthodiquement, l'analyse des éléments relevés doit être réfléchie. Il faut procéder comme le linguiste ou le grammairien : trouver les ressemblances et les différences que vous expliciterez en mobilisant vos connaissances notionnelles. Pour la présentation, **le tableau est vivement recommandé** dans les rapports de jury, mais la maitrise de sa forme témoigne le plus souvent également d'une très bonne maitrise de la grammaire. Aussi, la présentation tabulaire ne doit pas être trop coûteuse en temps ; une présentation chronologique convenablement commentée peut être suffisante, si les autres principes organisateurs ne peuvent être mobilisés faute de savoirs suffisamment solides et/ou de temps.

Pensez toujours à travailler la **mise en espace** pour le correcteur, en aérant l'organisation de la page qui doit montrer comment vous mobilisez vos connaissances et mettez en œuvre vos compétences de transmission.

Reprenons des consignes données au cours de la session 2020, pour le groupement 1, dans cette optique méthodique. Nous soulignons les notions et mettons en gras ce qui relève de la tâche à accomplir, des compétences à mettre en œuvre avant de commenter la consigne.

Consigne 1. « Dans cet extrait du texte 1, vous **donnerez <u>la nature</u>** des mots soulignés et **expliquerez l'<u>emploi</u>** de chacun d'eux. »

La notion est là explicite, les compétences, précisées (identification et explication).

Consigne 2. « Dans cet extrait du texte 1, vous **relèverez les <u>verbes conjugués</u>**, puis **identifierez leur <u>mode</u> et leur <u>temps</u>**, dont **vous justifierez <u>l'emploi</u>**.

Le Savetier crut voir tout l'argent que la terre
Avait, depuis plus de cent ans,
Produit pour l'usage des gens.
Il retourne chez lui ; dans sa cave il enserre
L'argent et sa joie à la fois. »

Cinq concepts différents liés au verbe et à sa conjugaison. Ils sont explicites et les compétences sont précisées (identification et justification).

Consigne 3. « Dans ces passages extraits des textes 1, 2 et 3, vous **analyserez les <u>discours rapportés</u> employés** et en **identifierez les marques**.

a. Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme, / Et reprenez vos cent écus (texte 1).

b. Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela (texte 2).

c. Puis, n'était-ce pas là une excellente publicité ? un homme capable de mettre beaucoup d'argent à une femme, n'a-t-il pas dès lors une fortune cotée ? (texte 3). »

Un seul concept à identifier.

Consigne 4. « Vous **expliquerez le sens et la formation du mot** "incessamment" (texte 2).

"Sans argent, nul moyen de fuite ; on ne peut aller chercher un autre soleil, et, avec une âme fière, on porte incessamment des chaînes." »

Il s'agit de donner le sens de mots en s'aidant du contexte et de décomposer le mot.

Consigne 5. « Vous **relèverez les propositions de la phrase** suivante et vous donnerez la **nature (classe grammaticale) et la fonction** de chacune d'elles.

"Madame Caroline, qui en était arrivée à sourire toujours, même quand son cœur saignait, restait une amie, qui l'écoutait avec une sorte de déférence conjugale." (texte 3) »

Les nombreuses notions sont là explicites, les compétences, précisées (identification et analyse logique).

Consigne 6. « Dans cet extrait du texte 3, vous **identifierez un procédé stylistique** et **analyserez son effet**.

" Et Saccard, qu'excitait particulièrement l'envie de mordre à ce morceau d'empereur, alla jusqu'à deux cent mille francs, le mari ayant d'abord fait la moue sur cet ancien financier louche, le trouvant trop mince personnage et d'une immoralité compromettante. " »

Il s'agit ici d'un concept qui n'appartient pas à la grammaire mais à la stylistique. Il est à identifier et à commenter.

2 Analyse des questions déjà tombées au CRPE

L'analyse des questions des sessions 2018, 2019, 2020 permet de mettre en évidence la typologie des questions et leur récurrence.

◗ Session 2018

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupement 1	**Notions :** Grammaire de phrase : - temps, modes, emploi des verbes - classes grammaticales - Propositions, phrase complexe Grammaire textuelle : - discours et paroles rapportées - procédés d'écriture (dont figures de style) **Tâches :** Grammaire de phrase : - Identifier, classer et justifier les temps, modes et emplois (valeurs des temps) - identifier la classe grammaticale de mots - relever et classer les propositions subordonnées Grammaire textuelle : - transposer les paroles du narrateur (discours direct) au discours indirect - identifiez des procédés d'écriture, des figures de style ainsi que l'effet produit		**Notions :** - formation de mots - définition de mots - familles de mots **Tâches :** - Expliquer la formation de mots, donner leur sens en contexte, proposer des adjectifs de la même famille

Groupement 2	**Notions :** Grammaire de phrase : - temps, modes, emploi des verbes - analyse grammaticale de mots (classes grammaticales et fonctions) Grammaire textuelle : - réseaux d'images **Tâches :** Grammaire de phrase : - Identifier, classer et justifier les temps, modes et emplois (valeurs des temps), « remarques » à effectuer sur une occurrence verbale - Analyser des mots « de façon grammaticale » (classes grammaticales et fonctions) Grammaire textuelle : - Préciser sur quels réseaux d'images se construit l'argumentation	**Notions :** - accord des participes passés **Tâches :** - relever les participes passés et justifier leur accord	**Notions :** - formation de mots - définition de mots **Tâches :** - Expliquer la formation de mots, donner leur sens
Groupement 3	**Notions :** Grammaire de phrase : - formes verbales, participes passés - groupe nominal, expansions du nom Grammaire textuelle : - temporalité, discours et paroles rapportées - procédés d'écriture (dont figures de style) **Tâches :** Grammaire de phrase : - relever les participes passés, identifier les formes verbales dans lesquelles ils apparaissent - relever et classer les expansions du nom en indiquant leur classe grammaticale et leur fonction Grammaire textuelle : - justifier l'emploi de temps verbaux dans les paroles rapportées, transposer au discours direct - identifier et commenter des procédés d'écriture (dont figures de style)	**Notions :** - accord des participes passés **Tâches :** - relever les participes passés et justifier leur accord	**Notions :** - formation de mots **Tâches :** - expliquer la formation des mots en les décomposant, expliquer le rôle des préfixes et des suffixes

◗ Session 2019

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupement 1	**Notions :** temps, mode, emploi ; propositions ; fonction ; discours indirect **Tâches :** identification des temps et des modes, justification de leur emploi ; identification des propositions et de leur fonction ; transformation du style direct en style indirect		**Notions :** formation d'un mot ; sens ; famille de mots ; procédé stylistique **Tâches :** décomposition du mot ; proposition de mots de même famille ; relevé de procédés stylistiques

Groupement 2	**Notions :** nature et fonction ; proposition subordonnée ; temps, mode, emplois des verbes **Tâches :** identification de la nature et fonction de mots ou groupes de mots ; relevé des propositions subordonnées et identification de leurs nature et fonction ; identification des temps et des modes, justification de leur emploi		**Notions :** formation d'un mot ; sens ; procédé stylistique **Tâches :** décomposition du mot ; sens des composants ; relevé de procédé stylistique
Groupement 3	**Notions :** nature et fonction : proposition subordonnée participiale ; proposition subordonnée conjonctive ; forme verbale ; temps et mode **Tâches :** identifier la nature et la fonction d'un mot ; identifier la nature de la proposition ; transformation de la proposition ; participiale en proposition conjonctive ; identification des formes verbales ; justification de l'emploi des temps et des modes	**Notions :** accord **Tâches :** explication de l'accord	**Notions :** formation d'un mot ; procédé stylistique **Tâches :** décomposition du mot ; relevé d'un mot de même formation ; relevé des procédés stylistiques et analyse de leur effet
Groupement 4	**Notions :** nature et fonction ; expansion du mot ; verbe ; présent de l'indicatif ; valeur temporelle **Tâches :** classement de mots par nature et identification de leur fonction ; relevé des expansions du nom et identification de leur nature ; relevé des verbes au présent et classement selon leur valeur avec explication de l'effet		**Notions :** formation d'un mot ; famille de mots ; procédés stylistiques ; point de vue **Tâches :** décomposition du mot ; proposition de mot de même famille ; relevé de procédés stylistiques relatif au point de vue du narrateur

◗ Session 2020

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupement 1	**Notions :** temps, mode, emploi ; propositions ; fonction ; nature ; discours rapporté **Tâches :** identification des temps et des modes, justification de leur emploi ; identification des propositions et analyse de leur nature et fonction ; discrimination des formes du discours rapporté		**Notions :** formation d'un mot ; sens ; procédé stylistique **Tâches :** décomposition du mot ; identification d'un procédé stylistique
Groupement 2	**Notions :** proposition subordonnée **Tâches :** identification des propositions subordonnées et analyse de leur nature et fonction	**Notions :** terminaison **Tâches :** justification	**Notions :** formation d'un mot ; sens ; procédé stylistique **Tâches :** décomposition du mot ; sens des composants ; relevé de procédé stylistique

Groupement 3	**Notions :** nature et fonction : forme verbale ; temps et mode **Tâches :** identifier la nature et la fonction d'un mot ; identifier la nature de la proposition ; transformation de la proposition ; participiale en proposition conjonctive ; identification des formes verbales ; justification de l'emploi des temps et des modes	**Notions :** accord **Tâches :** explication de l'accord	**Notions :** formation d'un mot ; procédé stylistique **Tâches :** décomposition du mot ; relevé d'un mot de même formation ; relevé des procédés stylistiques et analyse de leur effet
Groupement 4	**Notions :** proposition subordonnée ; nature et fonction ; verbe ; temps et mode **Tâches :** identification des propositions subordonnées et analyse grammaticale ; identification du mode et du temps et justification de l'emploi verbal	**Notions :** accord du participle passé avec auxiliaire **Tâches :** explication de l'accord	**Notions :** niveau de langue ; formation d'un mot ; sens ; figure de style **Tâches :** exemplification ; réécriture ; décomposition du mot identification de la figure de style et analyse de son effet
Groupement 5	**Notions :** nature et fonction ; temps et mode; emploi verbal **Tâches :** identifier la nature et la fonction d'un mot ou groupe ; identification du temps et du mode verbal ; justification de l'emploi des temps et des modes		**Notions :** sens d'un mot en contexte ; sens d'une phrase ; procédé stylistique **Tâches :** analyse stylistique ;
Groupement 6	**Notions :** expansion du nom ; nature et fonction des expansions ; connecteurs logiques **Tâches :** identifier la nature et la fonction d'un mot ou groupe ; identification du lien logique	**Notions :** participe passé ; accord **Tâches :** explication de l'accord	**Notions :** sens en contexte ; niveau de langue ; procédé stylistique **Tâches :** réécriture ; analyse stylistique
Groupement 7	**Notions :** expansion du nom ; nature et fonction des expansions ; verbes conjugués ; temps et emploi verbaux **Tâches :** identifier la nature et la fonction d'un mot ou groupe ; identification du lien logique		**Notions :** champ sémantique ; sens d'un mot en contexte ; poème **Tâches :** explication d'un même mot dans des contextes différents ; analyse stylistique ; critère de reconnaissance d'un poème

3 Lecture des rapports de jury

Pour vous préparer, nous recommandons également la lecture attentive des rapports de jury.

Citons pour illustration un extrait du rapport de jury de la session 2011 de l'académie de Créteil se rapportant à l'étude de la langue :

« Insuffisances et erreurs constatées :

- des inventions de mots proches de la création verbale notamment pour la question concernant le lexique ;
- des confusions dans les catégories grammaticales, les fonctions ;
- des justifications au fil du texte sans ordonner le propos. Les correcteurs ont apprécié la présentation sous forme de tableaux ou d'organisations claires, à la fois synthétiques et analytiques. »

Citons le rapport du jury pour la session 2019 de la même académie :

« Cette partie, souvent insuffisante dans la majorité des copies, devrait pourtant être aisée, pour une raison simple : les types de questions posées se retrouvent généralement d'une année sur l'autre, car elles concernent les savoirs fondamentaux qu'un(e) candidat(e) se doit de posséder pour les enseigner et les transmettre. Les remarques sur chaque question énoncent les difficultés rencontrées, qu'il s'agisse de la connaissance des verbes, de la formation des mots ou de la syntaxe. Les réponses manifestent globalement une méconnaissance des termes précis de la grammaire, outre l'ignorance de ce qu'ils désignent. Un retour aux définitions essentielles, aux activités de manipulation les plus courantes en grammaire s'imposent pour la grande majorité des candidat(e)s. On apprécie d'autant plus les quelques copies maîtrisant le sens des mots de la grammaire et, par conséquent, leur capacité à répondre à la question posée. »

Ces deux extraits à huit ans d'intervalle identifient les mêmes fragilités. Leur persistance justifie la focalisation sur l'étude de la langue de notre ouvrage, que la refonte des épreuves écrites en français du concours justifie également.

Par ailleurs, il est tenu compte de la qualité rédactionnelle, syntaxique et orthographique sur l'ensemble de l'épreuve. Surveillez votre orthographe et votre syntaxe, dont les défaillances sont souvent pointées, et n'omettez pas la relecture en ce sens.

Définitions, formes et fonctions de la grammaire

1 De quelle grammaire parle-t-on ?

A. Un constat

Le terme « grammaire » est surdéterminé et comporte beaucoup d'ambiguïtés.

B. Qu'entend-on par grammaire ?

Plusieurs définitions sont possibles.

1. Soit un ensemble de règles qui permettent de combiner les unités linguistiques d'une langue pour former des phrases qui composent des énoncés. Cette définition permet de comprendre la grammaire comme **grammaire implicite** ou **intuitive**. Pour Augustin Freinet, la grammaire d'une langue est l'ensemble des moyens mentaux dont l'individu dispose pour construire ses phrases et ses énoncés, ce qui ne nécessite pas d'enseignement scolaire explicite, puisque la maitrise des règles constitue une compétence linguistique exercée dans la communication.

2. La grammaire peut aussi se définir comme l'étude, la description de ces règles, et leur modélisation. La grammaire peut donc constituer la théorisation du fonctionnement d'une langue. Il s'agit de **grammaire scientifique** dépourvue de visée pédagogique. Ainsi, il existe des langues parlées non étudiées et sans représentation grammaticale.

3. La grammaire peut également se concevoir de façon normative. Il faudra distinguer la norme structurelle des normes d'usage : si on ne peut dire « *prendu* » pour le participe passé du verbe « *prendre* », en revanche on pourra dire « *viens pas* », alors que dans certains contextes l'omission de la première partie de la négation ne conviendrait pas. L'approche idéologique de la notion de langue est très contestable et l'école souffre d'une représentation normative de la langue, si l'on s'en tient à définir la grammaire comme l'ensemble des règles garantissant la correction et la conformité aux normes de la langue le plus souvent écrite.

4. La grammaire scientifique peut faire l'objet d'une transposition didactique destinée à l'enseignement. Cette transposition par sélection et adaptation constitue une **grammaire à visée pédagogique**. C'est ainsi que le terme « grammaire » peut désigner le manuel réservé à son étude.

Dans l'ouvrage *Mieux enseigner la grammaire* dirigé par Suzanne-G. Chartrand (Erpi, 2016, p. 78), on peut lire la définition synthétique suivante : « par grammaire (d'une langue) nous entendons la description historiquement située et faisant largement consensus dans la communauté des chercheurs dans les sciences du langage des règles du système d'une langue et les normes d'usage de la variété standard de cette langue écrite. […]

Le mot *règle* renvoie ici à la description d'une régularité dans le système d'une langue à un moment de son évolution. […] le mot *norme* renvoie à l'usage jugé correct par l'institution sociale qui régit la langue auquel l'individu devrait se conformer ».

La grammaire présente donc une image de l'organisation d'une langue. L'analyse de ses propriétés produit des savoirs linguistiques mais l'enseignement de la grammaire nécessite un nouveau travail d'analyse.

C. Depuis quand la grammaire est-elle enseignée, sous quelle forme et pour quelle fonction ?

La langue française évolue constamment, elle s'enrichit de nouveaux mots alors que les règles de grammaire, elles, n'évoluent pas autant. L'essentiel des règles actuelles remonte à la grammaire rédigée par Arnauld et Lancelot en 1660, dite *Grammaire de Port-Royal*. Mais il faut distinguer la grammaire de son enseignement qui, lui, a évolué et continue de faire l'objet de controverses dont l'évolution des programmes scolaires se fait l'écho.

On distinguera d'abord **la grammaire traditionnelle** qui hérite de la grammaire de Port-Royal : élaborée au XIXe siècle, parallèlement à la mise en place de l'école publique de Jules Ferry, la grammaire traditionnelle est encore très vivante aujourd'hui. Dans son ouvrage, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : Histoire de la grammaire scolaire*, A. Chervel (1977) nous montre que la grammaire s'est surtout centrée sur l'apprentissage de l'orthographe d'accords. Les accords entre sujet et verbe, sujet, verbe et attribut, d'une part, et entre déterminant, nom et adjectif d'autre part. Le champ réservé alors à l'enseignement grammatical ne dépasse pas la morphosyntaxe de l'écrit et prend le mot comme unité de base. Normative, prescriptive, elle est mise en place de façon unique jusque dans les années soixante. Elle définit l'analyse grammaticale en nature et en fonction, genre, nombre, temps, mode, voix, aspect – accompli, en cours, inaccompli –, ainsi que l'analyse logique qui définit les relations entre subordonnées et principales dans la phrase complexe (voir la « Nomenclature grammaticale de 1910 »). Sa finalité principale est l'enseignement du bien-écrire mais moins du bien-comprendre. C'est une grammaire sémantique : la phrase véhicule une idée que tous les éléments contribuent à formuler. La terminologie usitée témoigne de cette conception. Ainsi, le verbe exprime-t-il l'action, le sujet fait-il l'action, le COD subit l'action, etc.

La rupture dans le champ scolaire date des années 1970. On passe alors d'une conception ancienne, **la grammaire normative ou prescriptive** (qui sert à bien écrire et à bien orthographier), à une conception où l'on amène l'élève à se servir de la grammaire pour mieux décrire la langue, donc mieux comprendre les mécanismes qui la régissent, à savoir **la grammaire descriptive**, qui découle des théories savantes et des progrès de la linguistique, sous sa forme structurale la plus scolarisable.

Avec le développement de la linguistique moderne, qui se définit comme l'étude de la langue en général et des langues particulières, à partir des travaux de Ferdinand de Saussure (*Cours de linguistique générale*, 1916) et de ceux de Noam Chomsky (linguiste et philosophe américain, *Structures syntaxiques*, 1957 et *Aspect de la théorie syntaxique*, 1971), l'enseignement de la grammaire a donc subi une première mutation. L'orthographe s'est

vue reléguée au second plan au profit de la syntaxe de la phrase autour des groupes fonctionnels, de leur construction interne et des relations entre eux. On parle alors d'une **grammaire structurale, grammaire descriptive** qui s'oppose aux approches historiques et sémantiques. Le maitre mot est « système » ou « structure ».

Toute langue est une structure fermée dans laquelle chaque élément prend sa valeur dans les relations qu'il entretient avec les autres : toute langue est un système d'opposition (du phonème au mot). De même sur le plan syntaxique, la phrase n'est plus considérée comme l'expression d'une idée ou d'une action, mais comme une structure formelle d'éléments fixes ou non, avec des critères formels non sémantiques passant par la mise en œuvre d'une série de manipulations. Le sens passe alors au second plan comme garant de validation de la manipulation. On qualifiera alors cette grammaire de **générative ou transformationnelle**.

C'est Noam Chomsky qui a voulu expliciter par des règles la formation des phrases, et qui a introduit la notion de « transformation » à partir de la structure de base ou minimale. Au moyen de transformations, toutes les autres phrases peuvent être « générées » à partir de la phrase de base qui est représentée par un syntagme nominal ou groupe nominal (ensemble solidaire de mots autour du nom) + un syntagme verbal ou groupe verbal (ensemble solidaire de mots autour du verbe). Ces transformations ont pour base les quatre opérations linguistiques élémentaires : **déplacement, substitution, expansion, réduction**. Le nombre de phrases générées est néanmoins limité par le cadre sémantique.

Sur le plan scolaire, l'unité d'analyse n'est plus le mot ou la phrase mais **le groupe**, terme transposé de la notion de « syntagme » employé en linguistique. Une nouvelle terminologie (voir la « Nomenclature grammaticale de 1975 ») va s'imposer qui veut rendre compte du fonctionnement des éléments qu'elle désigne sans référent au sens.

Un second mouvement de rénovation de l'enseignement de la grammaire fait son apparition dans les années 1980, sous l'influence de la linguistique textuelle. La grammaire de la phrase est délaissée au profit de la grammaire du texte. On vise ainsi à sensibiliser les élèves aux mécanismes grammaticaux présents tout au long d'un texte et qui assurent, de ce fait, une lisibilité et une parfaite compréhension de l'ensemble. On parle de **grammaire de discours ou de grammaire de texte**. La **syntaxe** – la combinaison de mots dans le cadre de la phrase – n'est plus autonome, mais elle est soumise à la situation de communication, à l'acte d'énonciation (« Qui dit quoi, à qui et dans quelle intention ? »), comme en témoignent les nomenclatures de 1975 et 1997. L'idée de grammaire textuelle s'est développée dans les années 1960 avec Émile Benvéniste et Algirdas Julien Greimas, et s'est vulgarisée dans les années 1980 et 1990 sous l'impulsion des travaux de Bernard Combettes et Jean-Michel Adam, pour la France.

2 Les apports de la linguistique à l'analyse grammaticale

Si un énoncé peut s'analyser en unités, il est nécessaire de distinguer ses unités, et de les isoler en segments. Le remplacement, appelé en linguistique **substitution** ou **commuta-**

tion, est une opération qui permet cette segmentation, quel que soit le niveau d'analyse envisagé : phonèmes, mots, groupes.

Ex. : Claire lit un album.

La substitution au niveau du mot permet d'identifier le nom propre, le verbe, le déterminant et le nom commun.

Ex. : Manon/consulte/ce/livre.

Léa/feuillette/son/ouvrage.

Lou/regarde/ma/BD.

Pour communiquer, il faut à la fois choisir ses mots et les agencer pour former des énoncés qui respectent les règles de la langue, sa syntaxe. Ces deux opérations peuvent être représentées par deux axes :

- un axe vertical, dit « **paradigmatique** », qui correspond à la sélection des mots. Sur cet axe, on peut placer toutes les **substitutions*** ou **remplacements*** possibles entre des termes en équivalence syntaxique ;
- un axe horizontal, dit « **syntagmatique** », qui correspond à l'agencement des mots dans leur succession.

Claire	lit	un	album
Manon	consulte	ce	livre
Léa	feuillette	son	ouvrage
Lou	regarde	ma	BD

Sur l'axe syntagmatique, « *Claire* »/« *lire un album* »/« *un album* » constituent des syntagmes ou des groupes. Sur cet axe peuvent s'opérer les **permutations*** ou **déplacements*** des unités.

Attention : les manipulations verticales et horizontales dépendent aussi de contraintes morphologiques (les accords en genre et en nombre) et de contraintes sémantiques. Ainsi, on ne peut pas substituer « *un* » de « *un album* » par « *plusieurs* », ni « *album* » par le mot« *poignet* ».

Pour analyser une unité linguistique, il faut considérer à la fois la relation paradigmatique et la relation syntagmatique. Ainsi le mot « *album* » est à la fois en relation verticale avec les autres noms qui pourraient le remplacer, et en relation horizontale avec « *Claire* » et « *lit* ». Ces deux relations permettent de différencier les notions de **classe** – axe vertical – et de **fonction** – axe horizontal (notions développées respectivement dans les chapitres 1 et 3 de la première partie « Grammaire de phrase »).

La phrase n'est donc pas une succession de mots mais une suite organisée de segments que l'on appelle communément **groupes**. La manipulation des unités linguistiques – essentiellement les mots et les phrases dans notre ouvrage – est par conséquent une compétence fondamentale dans l'étude du fonctionnement de notre langue : les différentes manipulations sont autant de critères de reconnaissance des groupes et de leur fonction.

---

* Notions abordées dans les chapitres suivants.

Ces opérations sont la s**ubstitution** (ou le remplacement), la **réduction,** l'**effacement**, l'**expansion** (ou l'addition), la **permutation** (ou le déplacement).

Considérons l'exemple suivant : « Les étudiants de master passeront le concours de professeur des écoles en fin d'année ».

Les étudiants de master	*passeront le concours de professeur des écoles*	*en fin d'année.*	
Les étudiants de première année réduction	*passeront le concours* réduction	*bientôt.* substitution	
Les étudiants réduction	*le passeront.* réduction (pronominalisation → déplacement)	effacement	
Ils réduction (pronominalisation)	*composeront.* substitution		
Les étudiants de première année du master éducation expansion	*passeront les épreuves d'admissibilité du concours de recrutement pour devenir professeur des écoles* expansion	*dans le courant du second semestre* expansion	*après avoir suivi un entrainement facultatif au cours du dernier mois.* expansion

3 Les apports méthodiques : comprendre les manipulations transformationnelles pour analyser et s'autoévaluer

Soit la phrase : « Le chat affamé guette la souris impatiemment. »

- Discrimination des groupes par rapport au verbe « *guetter* » : « *Le chat affamé* »/« *la souris* »/« *impatiemment* ».
- Déplacement après le verbe : « *Le chat affamé guette impatiemment la souris.* »
- Déplacement avant le verbe :

  – sans modification : « *Le chat affamé, impatiemment, guette la souris.* » ou « *Impatiemment, le chat affamé guette la souris.* » ;

  – avec modification : « *La souris, le chat affamé la guette impatiemment.* »
- Suppression : « *Le chat guette la souris.* »
- Pronominalisation : « Il la guette impatiemment. »
- Addition: « *Le chat affamé guette la souris impatiemment, depuis de longues minutes.* »

Les **manipulations effectuées permettent** à la fois **de discriminer les groupes** (ici séparer « *la souris* » et « *impatiemment* ») et de voir que les trois groupes ne fonctionnent pas de la même façon par rapport au verbe. Ils auront donc une fonction différente. Il est nécessaire de s'entrainer à ces manipulations **avant d'envisager l'analyse fonctionnelle**.

QCM d'autoévaluation

Pour chaque question, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

❶ Quelle différence y a-t-il entre langue et langage ? Cochez la ou les affirmation(s) juste(s) :

☐ **a.** Ce sont des synonymes.
☐ **b.** Langue est le terme savant pour langage.
☐ **c.** Le langage est une fonction humaine relevant de l'inné et de l'acquis.
☐ **d.** La langue est un système conventionnel relevant du social et du culturel.

❷ Quelles sont les quatre opérations linguistiques élémentaires ?

☐ **a.** Le déplacement
☐ **b.** La multiplication
☐ **c.** La substitution
☐ **d.** La séparation
☐ **e.** L'expansion
☐ **f.** La réduction

❸ Cochez la ou les affirmation(s) juste(s) au sujet de la syntaxe :

☐ **a.** Elle se développe sur l'axe syntagmatique.
☐ **b.** Elle se développe sur l'axe paradigmatique.
☐ **c.** C'est une combinaison de mots en relation dans le cadre de la phrase.
☐ **d.** L'étude fonctionnelle lui est rattachée.

❹ Combien de noms contient la phrase suivante ? « Ce joueur a manqué son lancer. »

☐ **a.** 0 ☐ **b.** 1 ☐ **c.** 2 ☐ **d.** 3

❺ Combien de déterminants comporte la phrase suivante ? « Ce musicien appartient au groupe de jazz qui a gagné un prix lors d'un récent festival. »

☐ **a.** 3 ☐ **b.** 4 ☐ **c.** 5 ☐ **d.** 6

❻ Quelle segmentation rend compte de la structure syntaxique de la phrase de base ?

☐ **a.** Le bucheron canadien / a abattu un pin / en peu de temps.
☐ **b.** Le bucheron / canadien / a abattu / un pin en peu de temps.
☐ **c.** Le / bucheron / canadien / a / abattu / un / pin / en / peu / de / temps.
☐ **d.** Le bucheron canadien a abattu / un pin en peu de temps.

❼ Combien de compléments comporte le verbe dans la phrase suivante ? « L'antiquaire a rapporté un vase de Chine. »

☐ **a.** 0 ☐ **b.** 1 ☐ **c.** 2 ☐ **d.** 3

❽ Parmi les phrases suivantes, laquelle est de type impératif ?

☐ **a.** Ouste !
☐ **b.** Prends la porte.
☐ **c.** Tu dois faire tes devoirs.
☐ **d.** Il faut venir.

❾ Parmi les phrases suivantes, laquelle est une phrase simple ?

☐ **a.** Le chat mange et dort.
☐ **b.** Mon père a dormi en ronflant toute la nuit.
☐ **c.** Cette race de chien a de bonnes aptitudes à la course pour poursuivre le gibier lors des chasses à courre.
☐ **d.** On voit souvent ce chat dormir.

⓾ Parmi les phrases suivantes, laquelle est une phrase complexe ?
☐ **a.** L'athlète prend son élan pour sauter.
☐ **b.** L'athlète prend son élan pour son saut.
☐ **c.** L'athlète professionnel prend un élan calculé pour réussir un saut susceptible de le qualifier lors d'une compétition sportive.
☐ **d.** L'athlète prend son élan puis il saute.
☐ **e.** Après avoir pris son élan, l'athlète saute.
☐ **f.** L'élan pris, l'athlète saute.

⓫ Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le groupe en première position n'a pas la fonction sujet ?
☐ **a.** Au-dessus des sommets volent les aigles royaux.
☐ **b.** Aux prochaines vacances viendra-t-il au bord de la mer ?
☐ **c.** Nous ne sommes pas responsables de la situation.
☐ **d.** Refuser de voter demande réflexion.
☐ **e.** Chacun est libre de sa décision.

⓬ Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le complément souligné fait-il partie du groupe verbal ?
☐ **a.** La décision appartient aux votants.
☐ **b.** Le Père Noël distribue des cadeaux aux enfants.
☐ **c.** Il part en vacances dans sa nouvelle voiture.
☐ **d.** Il rentre de congés.
☐ **e.** Cela dépend des circonstances.

⓭ Parmi les phrases suivantes, laquelle contient un COI ?
☐ **a.** Le président de la République s'adresse aux Français.
☐ **b.** Le maitre de cérémonie adresse ses félicitations aux lauréats.
☐ **c.** Il reporte l'adresse sur l'enveloppe.
☐ **d.** Le code postal fait partie de l'adresse.

⓮ Parmi les phrases suivantes, laquelle contient un attribut du COD ?
☐ **a.** Le lapin a pour régime alimentaire des végétaux.
☐ **b.** J'estime ce lapin crétin.
☐ **c.** Le conseil d'administration a nommé une femme présidente.
☐ **d.** Ce cavalier possède un haras.

⓯ Parmi les phrases suivantes, laquelle contient une proposition subordonnée relative ?
☐ **a.** Il apprécie les plats épicés que tu lui cuisines.
☐ **b.** La cuisine que tu viens de repeindre semble comme neuve.
☐ **c.** Il se demande ce que tu fais.
☐ **d.** Explique-moi ce que tu fabriques.

⓰ Parmi les phrases suivantes, laquelle contient une proposition subordonnée interrogative ?
☐ **a.** Je me demande si tu viendras à la fête.
☐ **b.** Si tu viens à la fête, je serai content.
☐ **c.** Dis-moi si tu viens demain.
☐ **d.** Si tu viens demain, nous pourrons programmer nos vacances ensemble.
☐ **e.** L'été a été très chaud, si bien que la rivière est à sec.

⓱ Parmi les phrases suivantes, laquelle a une proposition subordonnée différente des autres ?
☐ **a.** Qu'elle n'ait pas compris me surprend.
☐ **b.** Mon souhait est que vous réussissiez.
☐ **c.** Il faut que tu partes.
☐ **d.** La crainte qu'elle parte m'habite.
☐ **e.** La crainte que j'éprouve est terrible.

⓲ Parmi les phrases suivantes, cochez celle qui est à la voix passive :
☐ **a.** Les enfants ont joué dans la cour sous une pluie battante.
☐ **b.** Tout compte dans les dernières minutes du match.
☐ **c.** Les câbles ont été reliés par du scotch.
☐ **d.** Les fils sont reliés par l'électricien.

⓳ Parmi les formes verbales suivantes, laquelle est différente des autres ?
☐ **a.** L'an prochain, tu auras perdu toutes tes dents de lait.
☐ **b.** L'an prochain, tu auras dix ans.
☐ **c.** Au printemps, tu seras recruté par le club.
☐ **d.** Toutes les précautions seront prises pour ton futur recrutement.

⓴ Quelle phrase comporte des erreurs de ponctuation ?
☐ **a.** Mon médecin me demande si je vais bien ?
☐ **b.** L'an prochain je vais à Rome.
☐ **c.** Jamais je ne ferai cela !
☐ **d.** Le maitre dit je suis très content !

㉑ Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le mot souligné est-il un pronom anaphorique ?
☐ **a.** Il n'assure pas les missions d'intérim. D'autres employés les prendront.
☐ **b.** Je voudrais acheter toutes ses peintures : j'aime particulièrement ses aquarelles.
☐ **c.** J'aime ses peintures : je voudrais les acheter toutes.
☐ **d.** Je n'en achèterai pas finalement.

㉒ Parmi les propositions suivantes, lesquelles sont les règles qui définissent la cohérence d'un texte ?
☐ **a.** La règle de connexion
☐ **b.** La règle de répétition
☐ **c.** La règle de progression
☐ **d.** La règle de cohésion
☐ **e.** La règle d'indivision

㉓ Quelle différence y a-t-il entre phonologie et phonétique ?
☐ **a.** Ce sont deux synonymes.
☐ **b.** Ce sont deux antonymes.
☐ **c.** La phonétique s'intéresse à la réalité physique des sons.
☐ **d.** La phonologie s'intéresse à la fonction linguistique des sons.

㉔ Parmi les propositions suivantes, laquelle définit le phonème ?
☐ **a.** C'est une syllabe.
☐ **b.** C'est une unité indivisible de la chaine parlée.
☐ **c.** C'est un élément distinctif.
☐ **d.** C'est une unité significative.

㉕ Combien de phonèmes composent le mot « chat » ?
☐ **a.** 2
☐ **b.** 3

26 Combien de phonèmes composent le mot « oiseau » ?
☐ **a.** 3 ☐ **b.** 4

27 Quelle est la bonne transcription phonétique du mot « oignon » parmi les trois formes suivantes ?
☐ **a.** [ɔɲɔ̃] ☐ **b.** [ɔnɔ̃] ☐ **c.** [waɲɔ̃]

28 Quelle est la bonne transcription phonétique du mot « ognon » parmi les trois formes suivantes ?
☐ **a.** [ɔɲɔ̃] ☐ **b.** [ɔnɔ̃] ☐ **c.** [waɲɔ̃]

29 Parmi les phrases suivantes, dans laquelle les accords des participes passés sont-ils corrects ?
☐ **a.** Les compliments dont il nous a couvert sont exagérés.
☐ **b.** Les compliments dont il nous a couverts sont exagérés.
☐ **c.** Les compliments qu'il nous a fait sont exagérés.
☐ **d.** Les compliments qu'il nous a faits sont exagérés.
☐ **e.** Les compliments qu'ils se sont fait sont exagérés.
☐ **f.** Les compliments qu'ils se sont faits sont exagérés.

30 Combien le mot « anticonstitutionnellement » a-t-il d'affixes ?
☐ **a.** 1 préfixe et 2 suffixes
☐ **b.** 2 préfixes et 1 suffixes
☐ **c.** 2 préfixes et 2 suffixes
☐ **d.** 2 préfixes et 3 suffixes

CORRIGÉS

1 **c. d.** →Définitions, formes et fonctions de la grammaire p. 26

2 **a. c. e. f.** →Définitions, formes et fonctions de la grammaire p. 29-30

3 **a. c. d.** →Définitions, formes et fonctions de la grammaire p. 29

4 **c.** →Chapitre 1 p. 42

5 **b.** Ce musicien appartient au groupe de jazz qui a gagné un prix lors d'un récent festival. →Chapitre 1 p. 42

6 **a.** Le bucheron canadien / a abattu un pin / en peu de temps. *GS + GV + CC* →Chapitre 2 p. 70

7 **b.** Si on entend que le vase est chinois. Ou **c.** Si on entend que le vase a été rapporté de ce pays. →Chapitre 2 p. 70

8 **b.** Prends la porte. *Mode impératif* →Chapitre 2 p. 74

9 **b. c.** Dans la **a.** il y a deux propositions coordonnées. Dans la **d.** il y a une proposition principale + une proposition subordonnée infinitive →Chapitre 2 p. 76

10 **d.** Propositions indépendantes coordonnées. **f.** Proposition subordonnée participiale + proposition principale. →Chapitre 2 p. 76

11 **a. b.** →Chapitre 3 p. 92

12 **a. b. d. e.** →Chapitre 3 p. 94

13 **a. d.** → Chapitre 3 p. 96

14 **b. c.** → Chapitre 3 p. 100

15 **a.** Il apprécie les plats épicés que tu lui cuisines. **b.** La cuisine que tu viens de repeindre semble comme neuve. **d.** Explique-moi ce que tu fabriques. Dans la **c.** « ce que tu fais » est une proposition subordonnée interrogative indirecte. → Chapitre 4 p. 125

16 **a.** Je me demande si tu viendras à la fête. **c.** Dis-moi si tu viens demain. → Chapitre 4 p. 133

17 **e.** La crainte que j'éprouve est terrible. *Seule proposition relative, les autres subordonnées sont toutes conjonctives complétives.* → Chapitre 4 p. 125

18 **c. d.** → Chapitre 2 p. 76

19 **a.** Le verbe est conjugué au futur antérieur, les autres sont au futur. → Chapitre 5 p. 161, p. 167 à p. 169

20 **a.** Mon médecin me demande si je vais bien ? *Pas de point d'interrogation car c'est une interrogative indirecte.* **b.** L'an prochain je vais à Rome. *Oubli de la virgule après le CC.* **d.** Le maitre dit je suis très content ! *Oubli des deux points et des guillemets* → Chapitre 9 p. 256

21 **a. c. d.** → Chapitre 6 p. 200

22 **a. b. c. d.** → Chapitre 9 p. 248

23 **c. d.** → Chapitre 10 p. 267

24 **b. c. d.** → Chapitre 10 p. 267

25 **a.** → Chapitre 10 p. 267

26 **b.** → Chapitre 10 p. 268

27 **a.** → Chapitre 10 p. 268

28 **a.** [ɔ̃ɲɔ̃] deux orthographes mais une seule prononciation. → Chapitre 10 p. 268

29 **b. d. f.** Le COD est antéposé. → Chapitre 11 p. 294

30 **d.** 2 préfixes et 3 suffixes : anti + con + *radical* + tion + elle + ment → Chapitre 12 p. 330

PARTIE 1
Grammaire de phrase

1 **Classer un mot ou un groupe de mots** 38
2 **La phrase et ses constituants** 68
3 **Les fonctions dans la phrase** 88
4 **Les propositions dans la phrase complexe** 119
5 **Le verbe : conjugaison et emplois des temps** 147

1 Classer un mot ou un groupe de mots

AUTOÉVALUATION

« Je souhaiterais revenir sur une idée répandue et qui me parait erronée. On entend souvent dire que les élèves rencontrent plus de difficultés à l'écrit qu'à l'oral, pour la simple raison qu'ils appartiennent à une culture de l'oral. L'argumentation qui suit l'affirmation est qu'aujourd'hui la télévision et le cinéma ont remplacé les livres. »

Cécile Ladjadi, « Les monosyllabes », in *Mauvaise langue*, éditions du Seuil, 2007, pp. 61-63.

1. Combien comptez-vous de mots ?
2. Relevez les déterminants et classez-les.
3. Combien comptez-vous de pronoms ?
4. Faites un relevé des pronoms personnels.
5. Y a-t-il plus de verbes ou plus de noms dans ce texte ?
6. Quelles sont les classes représentées dans le texte non citées dans les questions précédentes ? Donnez un exemple pour chacune d'entre elles.
7. Relevez les expansions du nom.
8. Ajoutez une expansion au premier adjectif qualificatif rencontré.

CONSEILS

Comparez vos résultats au corrigé et adaptez votre travail à vos besoins :

– vous ne comprenez pas la notion de classe et vous n'identifiez pas les différentes classes : suivez l'intégralité du chapitre ;

– votre relevé est incomplet car vous n'identifiez pas les différentes catégories à l'intérieur d'une même classe et/ou vous ne repérez pas les formes moins courantes : sélectionnez les parties qui correspondent aux lacunes et travaillez la rubrique « Difficultés à éviter » et les exercices avant d'aborder la rubrique « Exercices d'application » ;

– votre relevé comporte des erreurs : repérez les aides et travaillez les rubriques « Difficultés à éviter » et « Exercices d'application », après avoir identifié et analysé vos erreurs, puis passez à la rubrique « Entrainement » ;

– vous obtenez de bons résultats : travaillez éventuellement les exercices et traitez systématiquement la rubrique « Entrainement ».

Nous vous conseillons, après avoir suivi le parcours personnalisé, de refaire le test d'autoévaluation afin de mesurer vos progrès.

CORRIGÉS

❶ On compte soixante-et-un mots.

❷ Les déterminants du texte sont présentés dans le tableau suivant.

Articles définis	Articles indéfinis	Adjectif indéfini
les *élèves* ***l'***écrit ***l'****oral* ***la*** *raison* ***l'****argumentation* ***l'****affirmation* ***la*** télévision ***le*** *cinéma* ***les*** *livres*	***une*** *idée* ***une*** *culture*	***plus de*** *difficultés*

ZOOM

Les quatre derniers articles du texte sont élidés.

❸ On compte six pronoms dans le texte : « *je* », « *qui* », « *me* », « *on* », « *ils* », « *qui* ».

❹ On peut relever les pronoms personnels : « *je* », « *me* », « *on* » et « *ils* ».

❺ On relève treize noms (« *idée* », « *élèves* », « *difficultés* », « *écrit* », « *oral* », « *raison* », « *culture* », « *oral* », « *argumentation* », « *affirmation* », « *télévision* », « *cinéma* », « *livres* ») et dix verbes (« *souhaiterais* », « *revenir* », « *parait* », « *entend* », « *dire* », « *rencontrent* », « *appartiennent* », « *suit* », « *est* », « *ont remplacé* »). Il y a donc plus de noms que de verbes.

❻

Classes de mots et d'adjectifs	Exemples dans le texte
Préposition	« *sur* », « *à* », « *pour* », « *de* »
Conjonction de coordination	« *et* »
Adverbe	« *souvent* », « *aujourd'hui* »
Conjonction de subordination	« *que* », « *qu'* »

❼

Nom	Expansion
« *idée* »	« *répandue* »
« *raison* »	1. « *simple* » 2. « *qu'ils appartiennent à une culture de l'oral* »
« *culture* »	« *de l'oral* »
« *argumentation* »	« *qui suit l'affirmation* »

❽ Le premier adjectif qualificatif du texte est « *répandue* ». On peut lui ajouter l'expansion suivante : « *une idée très répandue dans le monde* ».

CRPE 2022

FRANÇAIS

Le manuel complet pour réussir l'écrit

- Tous les **savoirs disciplinaires** au programme du cycle 4 et de la partie « L'étude de la langue » des programmes de seconde et première
- **90 questions d'autoévaluation**
- La **méthodologie** de l'épreuve de français assortie de **conseils de formateurs**
- **120 exercices** corrigés et commentés pour être prêt le jour J
- **2 sujets** corrigés, dont un **sujet zéro officiel**

OFFERT
150 QCM interactifs

Dans la même collection

Admissibilité



Admission

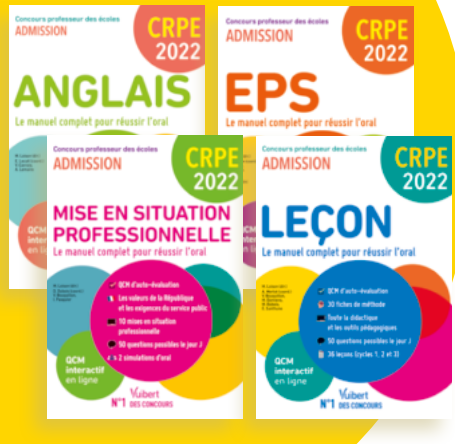

Vuibert N°1 DES CONCOURS

ISBN : 978-2-311-21074-3

9 782311 210743